

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2014

PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE ET INDIVIDUALISATION DES PEINES - (N° 1413)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL566

présenté par
M. Moreau

TITRE

Rédiger ainsi le titre du projet de loi :

« Projet de loi relatif à l'impunité, au laxisme et à l'ignorance des droits des victimes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit en effet de l'objectif inavoué du présent projet de loi.